



**VILLAGE DE MEMRAMCOOK**

540, RUE CENTRALE STREET  
MEMRAMCOOK, N.-B. E4K 3S6

village@memramcook.com  
<http://www.memramcook.com>

Tél. : (506) 758-4078  
Télec. : (506) 758-4079

# **POLITIQUE RELATIVE AUX INCITATIFS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL**

**P14-2014**

# POLITIQUE RELATIVE AUX INCITATIFS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL

## 1. Objectif

L'objectif de ce programme est de promouvoir le développement résidentiel durable au sein du Village de Memramcook. Les deux stratégies primées sont (1) le développement résidentiel sur des lots existants et (2) la création de nouveaux lots et des développements résidentiels contribuant à la viabilité de la municipalité.

## 2. Définition

« Promoteur » désigne une personne ou une entité qui construit une nouvelle rue afin de lotir une parcelle ou des parcelles de terrain dont le but est de vendre des lots pour fins résidentielles.

## 3. Catégories d'incitatifs et dates d'échéance

- a) Dans le cas d'un lotissement, le promoteur ou l'individu est éligible à recevoir un incitatif de 1 000 \$ pour chaque nouveau terrain enregistré. Cet incitatif ne s'applique pas aux terrains sur lesquels se trouvent déjà une habitation ou aux terrains faisant partie d'un lotissement subséquent qui a déjà fait l'objet d'un remboursement d'incitatif.

***Date d'échéance pour présenter une demande : au plus tard 180 jours suivant la date d'enregistrement du terrain à Service N.-B. Une preuve d'enregistrement doit accompagner la demande.***

- b) Dans le cas d'un lotissement où il y a construction d'une rue ou d'une nouvelle section de rue et que les coûts d'installation de la canalisation pour l'eau sont assumés par le promoteur, celui-ci est éligible à recevoir un incitatif de 1 000 \$ par raccordement pour chaque nouvelle habitation qu'il construit sur cette rue.

***Date d'échéance pour présenter une demande : au plus tard 180 jours suivant la date de raccordement au système d'eau public.***

- c) Dans le cas d'un lotissement où il y a construction d'une rue ou d'une nouvelle section de rue et que les coûts d'installation de la canalisation pour l'égout sanitaire sont assumés par le promoteur, celui-ci est éligible à recevoir un incitatif de 1 000 \$ par raccordement pour chaque nouvelle habitation qu'il construit sur cette rue.

***Date d'échéance pour présenter une demande : au plus tard 180 jours suivant la date de raccordement au système d'égouts sanitaires.***

- d) Dans le cas où un propriétaire construit une nouvelle habitation, celui-ci est éligible à recevoir l'incitatif suivant en fonction du type d'habitation construit :
- i) Maison unifamiliale et mini-maison d'une valeur de 100 000 \$ et plus : 1 500 \$
  - ii) Maison semi-détachée : 1 000 \$ par unité
  - iii) Maison en rangée de 3 unités ou plus : 1 000 \$ par unité
  - iv) Habitation multifamiliale (appartement) : 500 \$ par unité

***Date d'échéance pour présenter une demande : au plus tard 180 jours suivant la date de l'inspection finale par la Commission de services régionaux 7 (CSR7).***

#### **4. Processus de demande**


Le Village de Memramcook étudie les demandes d'incitatifs, accompagnées du formulaire de demande (Annexe A), qui respectent les délais établis identifiés à l'article 3 de la présente politique. Le remboursement est fait dans les 45 jours suivant la réception des demandes.

#### **5. Entrée en vigueur**

Cette politique remplace toute autre politique reliée aux incitatifs en matière de développement résidentiel dans la municipalité et entre en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2014.

Date d'adoption par le Conseil municipal : le 14 juillet 2014

Référence : P14-07-121

  
\_\_\_\_\_  
Monique Bourque, secrétaire municipale

*Note : La forme masculine utilisée dans cette politique désigne aussi bien les femmes que les hommes. Le genre masculin est utilisé sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.*

**ANNEXE A**  
**FORMULAIRE DE DEMANDE DU PROGRAMME D'INCITATIFS**  
**POUR LE DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL**

Nom de(s) l'individu(s) ou du promoteur : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Nom du lotissement : \_\_\_\_\_

Adresse postale : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Numéro civique de la propriété : \_\_\_\_\_

NID de la propriété : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

La demande est pour quel incitatif ?

- Lotissement (inclure preuve d'enregistrement du terrain)
- Lotissement avec rue et canalisation d'eau
- Lotissement avec rue et canalisation d'égouts sanitaires
- Construction d'habitation complétée (inclure preuve de la propriété « ownership »)

SIGNATURE(S) : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

DATE : \_\_\_\_\_

**SECTION RÉSERVÉE À L'ADMINISTRATION**

**Approuvé par :**

\_\_\_\_\_  
Directeur général

\_\_\_\_\_  
Date

\_\_\_\_\_  
Directrice des finances

\_\_\_\_\_  
Date

Montant déboursé : \_\_\_\_\_